

Fiche de Données de Sécurité

préparé à HPR (SOR 2015/17)

**1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise**

- 1.1 **Identificateur de produit** 60XXA0 **Date de Révision:** 07/22/2020
- Nom du produit:** STONKOTE GS4 PART A **Remplace:** 05/08/2020
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Durcisseur pour les peintures a 2 composants - Usage industriel.
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- Société/Entreprise:** StonCor Canada
95 Sunray Street
Whitby, Ontario L1N 8Y3
Tel: 905-430-3333
- Fiche de données de sécurité préparée par:** scehs@stoncor.com
- 1.4 **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC 1-800-424-9300 (Inside US)
CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)

2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 2
Danger pour le milieu aquatique, aiguë, catégorie 1
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 1
Toxicité pour le système reproductif, catégorie 2
Corrosif pour la peau, catégorie 1
Sensibilisation cutanée, catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage**Pictogramme(s) du produit****Mention d'avertissement**

Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

diéthylènetriamine, 2-pipérazine-1-yléthylamine, 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, polyoxypropylene diamine, 4-nonylphénol, ramifié

Mentions de danger

Toxicité aiguë, Orale, catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Corrosif pour la peau, catégorie 1	H314-1	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 2	H330-2	Mortel par inhalation.
Toxicité pour le système reproductif, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Danger pour le milieu aquatique, aiguë, catégorie 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 1	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+330+331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3 Autres dangers

Aucune information.

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information.

3. Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Substances Dangereuses**

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>%</u>
84852-15-3	4-nonylphénol, ramifié	25 - <50
9046-10-0	polyoxypropylene diamine	25 - <50
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	10 - <25
140-31-8	2-pipérazine-1-yléthylamine	2.5 - <10
111-40-0	diéthylènetriamine	0.1 - <1.0

<u>No.-CAS</u>	<u>Symboles GHS</u>	<u>Déclarations de danger du GHS</u>	<u>Facteurs M</u>
84852-15-3	GHS05-GHS07-GHS08-GHS09	H302-314-361-400-410	0
9046-10-0	GHS05-GHS06-GHS09	H302-314-330-411	0
2855-13-2	GHS05-GHS07	H302-314-317	0
140-31-8	GHS05-GHS06	H311-314-317-412	0
111-40-0	GHS05-GHS06	H302-312-314-317-330-335	0

Information supplémentaire: Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques Générales: Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Auto protection du secouriste:

"Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner un bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants. "

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves brûlures. Nocif par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse

Moyens d'extinction à NE PAS utiliser: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Jet d'eau à grand débit. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres sections

Veuillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures recommandées pour la manipulation: Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Sources directes de chaleur.

Conditions de stockage: Conserver dans le conteneur original. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
4-nonylphénol, ramifié	84852-15-3			
polyoxypropylene diamine	9046-10-0			
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2			
2-pipérazine-1-yléthylamine	140-31-8			
diéthylènetriamine	111-40-0	1 ppm		

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
4-nonylphénol, ramifié	84852-15-3		
polyoxypropylene diamine	9046-10-0		
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2		
2-pipérazine-1-yléthylamine	140-31-8		
diéthylènetriamine	111-40-0	4 MGM3, 1 PPM	

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelles

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection des mains: Gants imperméables. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Aucune information.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Non determine
Etat Physique	Non determine
Odeur	AMINEE
Seuil d'odeur	Non determine
pH	Alcaline
Point de fusion / point de congélation	Non determine
Point / intervalle d'ébullition (° C)	220 - N.D.
Point éclair, (°C)	116
Taux d'évaporation	Non determine
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	N.D. - N.D.
Pression de vapeur	< 1.0 mmHg
Densité de vapeur	Non determine
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	LEGER (<20,0 %)
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	200 CPS
Propriétés explosives	S.O.
Propriétés oxydantes	S.O.

9.2 Autres informationsFR

Contenu en COV g/l:	30.00
Densité (g/cm3)	0.947

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4 Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereuxDioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.**11. Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****LD50 Orale:** Aucune information.**Inhalation LC50:** Aucune information.**Irritation:** Aucune information disponible.**Corrosivité:** Corrosif pour les yeux et la peau.**Sensibilisation:** Aucune information disponible.**Toxicité à doses répétées:** Aucune information disponible.**Cancérogénicité:** Aucune information disponible.**Mutagénicité:** Aucune information disponible.**Toxicité pour la reproduction:** Aucune information disponible.**STOT-exposition unique:** Aucune information disponible.**STOT-exposition répétée:** Aucune information disponible.**Danger d'aspiration:** Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>	<u>Gaz CL50</u>	<u>Poussière / Brouillard DL50</u>
84852-15-3	4-nonylphénol, ramifié	580 mg/kg oral rat			0.000	0.000
9046-10-0	polyoxypropylene diamine	475 mg/kg, rat	2979 mg/kg, rabbit	0.74 mg/l, rat	0.000	0.000
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	1030 mg/kg, rat	>2000 mg/kg, rat		0.000	5.01 mg/l 4 hr
140-31-8	2-pipérazine-1-yléthylamine	2108 mg/kg, oral, rat	866 mg/kg rabbit		0.000	0.000
111-40-0	diéthylènetriamine	1080 mg/kg, oral, rat	1090 mg/kg	10 mg/L / 1 hour, inh, rat	0.000	0.000

Information supplémentaire:

Ce produit est classé comme une « Reprotoxicité de Catégorie 2 » en raison du fait qu'il contient une substance classée comme toxique pour la reproduction par ingestion / voie d'exposition orale uniquement. Les méthodes d'application normales du produit par les membres du personnel qualifiés ne présenteraient aucun risque d'exposition par voie orale ou par ingestion.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia):	Aucune information.
IC50 72hr (algues):	Aucune information.
LC50 96hr (poisson):	Aucune information.

12.2 Persistance et dégradabilité: Aucune information.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune information.

12.4 Mobilité dans le sol: Aucune information.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Aucune information.

12.6 Autres effets néfastes: Aucune information.

No.-CAS	Nom Chimique	EC50 48hr	IC50 72hr	LC50 96hr
84852-15-3	4-nonylphénol, ramifié	.035 mg/L	.0563 mg/L	.1383 mg/l
9046-10-0	polyoxypropylene diamine	15 mg/l	135 mg/l	>100 mg/l
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	23 mg/l	>50 mg/l	110 mg/l
140-31-8	2-pipérazine-1-yléthylamine	58 mg/l	>1000 mg/L	2190 mg/l
111-40-0	diéthylènetriamine	780 mg/l	Aucune information.	430 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets:** Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1 Numéro ONU	UN3267
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive Liquid, Basic, Organic, n.o.s.
Nom technique	4-Nonylpheno, branched, Polyoxypropylenediamine
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
Danger secondaire d'expédition	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
No EmS:	F-A, S-B
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Danemark - Numéro de code d'enregistrement du produit:	1797083
Danemark - Numéro de code MAL:	Indisponible
Danemark - Numéro de code MAL - Mélange:	Indisponible
Suède - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Norvège - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Classe de danger pour les eaux (WGK):	Indisponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

16. Autres informations**Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MOTIF DE LA RÉVISION

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux normes actualisées de communication des renseignements sur les dangers établies par le SGH des Nations Unies. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du SGH (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques.

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux nouvelles exigences du CLP de l'Union Européenne. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du CLP (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques.

Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark;
Règlement n ° 1907/2006 de la Commission de l'Union européenne sur REACH modifié dans le règlement (UE) 2015/830;

Union européenne Règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et ultérieures adaptations de progrès technique (ATP);

Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

Acronym / Abbreviation Key:

CLP	Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC	Commission Européenne
EU	Union Européenne
US	Etats Unis
CAS	Chemical Abstract Service
EINECS	Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL	Limite d'Exposition à long terme
STEL	Limite d'Exposition à court terme
OEL	Limite d'exposition professionnelle
ppm	Parties par million
mg/m3	Milligrammes par mètre cube
TLV	Valeur limite d'exposition
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
PEL	Limites d'exposition admissibles
VOC	Composés organiques volatils
g/l	Grammes par litre
mg/kg	Milligrammes par kilogramme
N/A	Non applicable
LD50	Dose létale pour 50%
LC50	Concentration létale pour 50%
EC50	Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50	Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
PBT	Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistantes et très bioaccumulables
EEC	Communauté Economique Européenne
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID	Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer
UN	Nations Unies
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IATA	Association Internationale pour le Transport Aérien
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires, 1973 complétée par le protocole de 1978.
IBC	Grand Reservoir Vrac
RTI	Irritation des voies respiratoires
NE	Effets narcotiques

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les règlements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.

